

Édito de la Présidente



Remarquable par la diversité et la beauté de ses paysages ainsi que par la richesse de son patrimoine historique, le Vaucluse compte nombre de sites de renommée internationale, d'Orange à Avignon, du Mont Ventoux aux Dentelles de Montmirail, des Monts de Vaucluse au Luberon, de la Durance au Rhône, du pays de Sault au gouffre de Fontaine de Vaucluse...

Les paysages naturels et ruraux, façonnés par le climat, l'eau, le vent et l'homme, prédominent et contribuent à l'attractivité touristique du département ainsi qu'à la valorisation de ses terroirs. Les paysages urbains et péri-urbains recèlent un patrimoine historique et culturel important et les villages de caractère ont été préservés. Les paysages du Vaucluse contribuent au cadre de vie des vauclusiens et à l'image de marque du département.

Tout en caractérisant notre identité, ils constituent une richesse inestimable, en termes de potentialité touristique, d'essor agricole et d'attractivité pour les entreprises et les populations.

La Convention Européenne de Paysage, entrée en vigueur en 2006, a défini le Paysage comme cadre de vie. Ainsi, le citoyen et les élus ont désormais le droit mais aussi un devoir de mener des actions de protection, de gestion et d'aménagement des paysages.

Le Département reconnaît le Paysage comme un élément de bien être individuel et social. Il convient d'appréhender les enjeux et les menaces pesant sur ces sites pour mieux l'habiter ensemble. Le Conseil départemental l'intègre particulièrement à sa stratégie d'aménagement du territoire, à ses interventions sur les routes, les collèges, les itinéraires de randonnée, le foncier naturel et agricole et le développement économique.

L'Atlas des Paysages de Vaucluse a donc été conçu, sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental de Vaucluse, avec le concours financier de l'Etat et de l'Europe, pour comprendre, décrire et préserver les multiples facettes du territoire. Il identifie seize grandes unités paysagères du département. Il explique leur diversité et réalise la synthèse des grands enjeux, définis collectivement. Outil de connaissance partagée et d'aide à la décision publique, il permet de sensibiliser les citoyens et les acteurs publics à la richesse et à la fragilité de ces paysages exceptionnels ou plus ordinaires.

Enfin, en diffusant les contenus de l'Atlas des Paysages sur Internet, le choix a été fait de mettre cet outil pédagogique à la disposition de tous les vauclusiens et de tous les amateurs de la qualité de vie reconnue en Vaucluse.

Aussi, je suis heureuse que cet atlas puisse contribuer à affirmer une ambition commune autour des enjeux du paysage, à l'échelle du Vaucluse et de ses unités paysagères, dans un territoire que chacun d'entre nous contribue à façonner pour être fier d'y vivre."

Dominique Santoni, Présidente du Département



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Hôtel du Département

Rue Viala - 84909 Avignon Cedex 09